NOTE D'INFORMATION

FCP ALPHA GLOBAL

Nature juridique
FCP

Société de gestion
RED MED ASSET MANAGEMENT

VISA DE L'AUTORITE MAROCAINE DU MARCHE DES CAPITAUX

Ikrame METTIOUI
Directeur Gestion d'actifs
et protection de l'épargne

Conformément aux dispositions de l'article 87 du Dahir portant loi n°1-93-213 relatif aux Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières tel que modifié et complété, l'original de la présente Note d'Information a été soumis à l'appréciation de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) qui l'a visé sous la référence VP24135 en date du 29/10/2024.

ORGANISME RESPONSABLE DE LA NOTE D'INFORMATION

La présente note d'information a été préparée par la société de gestion **RED MED ASSET MANAGEMENT** sise à **57, Boulevard Mehdi BENBARKA Souissi, Rabat** représentée par **Monsieur Marouane EL YAMANI** en sa qualité de **Directeur Général**, qui atteste de la sincérité des informations qu'elle contient.

Dénomination et signature

RED MED ASSET MANAGEMENT
57, Bd Mehdi Ben Barka
Souissi Rabat
Tél. +212 537 63 07 19

AVERTISSEMENT

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en actions ou parts d'un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse sous l'influence de divers facteurs. Aussi, est-il recommandé aux investisseurs potentiels de ne souscrire aux parts et actions d'OPCVM qu'après avoir pris connaissance de la présente note d'information.

GO

I- CARACTERISTIQUES GENERALES

- Dénomination sociale : **FCP ALPHA GLOBAL**
- Nature juridique : **FCP**
- Code Maroclear : **MA0000038416**
- Date et référence de l'agrément : **14/03/2019, GP19051**
- Date de création : **13/06/2019**
- Siège social : **57, Boulevard Mehdi BENBARKA Souissi, Rabat**
- Durée de vie : **99** ans
- Exercice social : **1er janvier au 31 décembre**
- Apport initial : **1.000.000,00** de Dirhams
- Valeur liquidative d'origine : **1.000,00** Dirhams
- Etablissement de gestion : **RED MED ASSET MANAGEMENT**
- Etablissement dépositaire : **Bank Of Africa** sis à **140, Avenue Hassan II – Tour BMCE 4ème étage, Casablanca** représenté par **Madame Badia BELALIA** et **Monsieur Ali FASSI FIHRI**
- Commercialisateur :

Etablissements commercialisateurs	Responsable à contacter
RED MED CAPITAL	Abdesselam ABABOU
RED MED ASSET MANAGEMENT	Abdeslam ABABOU / Marouane EL YAMANI
RED MED SECURITIES	Hamza TAOUDI BENKIRANE

- Commissaire aux comptes : **Pwc Maroc** représenté par **M. Mohamed RQIBATE**

GO

II- CARACTERISTIQUES FINANCIERES DE L'OPCVM

- Classification : **Obligations « OCT ».**
- Sensibilité min : **0,5.**
- Sensibilité max : **1,1.**
- Indice de référence : **MBI CT calculé par BMCE CAPITAL.**
- Objectifs de gestion : **L'objectif du FCP est d'offrir aux porteurs de parts un véhicule de placement court terme à liquidité quotidienne, investi en dette privée et en titres émis ou garantis par l'Etat, tout en surperformant son indice de référence.**
- Stratégie d'investissement :

 Le FCP est en permanence investi à hauteur de 90% au moins de ses actifs, hors titres d'OPCVM « Obligations Court terme », créances représentatives des opérations de pensions qu'il effectue en tant que cessionnaire et liquidités, en titres de créances.

 Le FCP ne peut détenir ni actions, ni certificats d'investissement, ni droits d'attribution ou de souscription, ni titres d'OPCVM « actions », ni titres d'OPCVM « diversifiés », ni titres d'OPCVM « contractuels », ni titres d'organismes de placement collectif en Capital (OPCC).

 Toutefois, le fonds pourra consacrer au maximum 10% de son actif net à des opérations de placement en devises à l'étranger, dans les limites, règles et conditions de la réglementation en vigueur.

 L'univers d'investissement du fonds est composé des éléments suivants :

 - **Obligations ;**
 - **Titres de créances négociables ;**
 - **Titres de créances émis ou garantis par l'Etat ;**
 - **Titres d'O.P.C.V.M OCT et Monétaire ;**
 - **Titres de créances émis par les Fonds de Placement Collectifs en Titrisation (FPCT) ;**
 - **Dépôts à terme ;**
 - **Les obligations subordonnées perpétuelles assorties de mécanismes d'absorption des pertes et/ou d'annulation du paiement des intérêts.**

 Aussi, le fonds pourra réaliser des opérations de prêt/emprunt de titres et des opérations de prise et de mise en pension.
- Durée de placement recommandée : **3 mois à 1 an.**
- Souscripteurs concernés : **Grand public.**

III- MODALITES DE FONCTIONNEMENT

- Date de commercialisation de l'OPCVM : **09/08/2019.**
- Périodicité de calcul de la valeur liquidative : **Quotidienne. Si un jour est férié, elle est calculée le premier jour ouvré qui suit.**
- Modalités de diffusion de la valeur liquidative : **La diffusion de la valeur liquidative est quotidienne par voie d'affichage dans les locaux de RED MED ASSET MANAGEMENT, RED MED CAPITAL et RED MED SECURITIES et la publication se fait d'une manière hebdomadaire dans un journal d'annonces légales.**
- Méthode de calcul de la valeur liquidative : Les méthodes d'évaluation de l'OPCVM sont conformes à celles prévues dans la circulaire de l'AMMC.
- Modalités de souscription et de rachat : **Les souscriptions et les rachats peuvent être effectués à tout moment sur la base de la prochaine valeur liquidative. Le prix de souscription est égal à la prochaine valeur liquidative majorée de la commission de souscription. Le prix de rachat est égal à la prochaine valeur liquidative minorée de la commission de rachat. Les demandes de souscriptions et rachats devront être reçues au plus tard à 11h30 le jour de calcul de la valeur liquidative et sont reçues au siège de RED MED ASSET MANAGEMENT, RED MED CAPITAL ou RED MED SECURITIES. Passé ce délai, elles seront traitées sur la base de la prochaine valeur liquidative.**
- Affectation des résultats : **Capitalisation entière. Le « FCP ALPHA GLOBAL » est un FCP de capitalisation. Les intérêts sur titres de créances sont comptabilisés selon la méthode des intérêts courus.**
- Régime fiscal : Le régime fiscal applicable à l'OPCVM est fixé par le dahir portant loi n°1-93-213 relatif aux OPCVM, tel que modifié et complété par le Code Général des Impôts.

IV- COMMISSIONS ET FRAIS

- Commissions de souscription et de rachat :

 - Commission de souscription maximale : **Les commissions de souscriptions s'élèvent à 2% HT maximum des montants souscrits.**

 - Commission de rachat maximale : **Les commissions de rachats s'élèvent à 2% HT maximum des montants rachetés.**

 - Cas d'exonération : **A la discrétion du réseau placeur.**

- Frais de gestion : **Les frais de gestion annuels s'élèvent au maximum à 2% hors taxes de l'actif net du FCP déduction faite des parts et actions d'autres OPCVM détenus en portefeuille et gérés par Red Med Asset Management. Ils sont calculés sur la base de l'actif net constaté lors de l'établissement de chaque valeur liquidative. Ils seront provisionnés à chaque valeur liquidative et débités mensuellement le mois échu.**

Libellés Frais de gestion	**Taux Frais de gestion**
1- Frais Publications	Selon les tarifs fixés par le journal
2- Commissaire aux comptes	15 000 MAD HT
3- Commissions AMMC	0,025% HT
4- Frais Maroclear (commission mensuelle de gestion du compte émission)	300 DH H.T
5- Frais Maroclear (droits d'admission annuels)	0,001% H.T
6- Dépositaire	L'établissement de gestion du FCP s'engage à payer à l'établissement dépositaire des commissions sur les actifs déposés de 0,04% HT.
Prestations de RED MED ASSET MANAGEMENT	Frais de gestion - (1) - (2) - (3) - (4) - (5) – (6)